



*Bilan*  
*du*  
*Comité fédéral*  
*sur la précarité*

*Rimouski*

*27, 28, 29 et 30 mai 2003*

## *Table des matières*

BILAN DU COMITÉ FÉDÉRAL SUR LA PRÉCARITÉ .....	1
<i>Bilan des activités</i> .....	2
<i>Projet d'agenda</i> .....	2
<i>COCAL V</i> .....	2
<i>Formation sur l'assurance emploi et les droits parentaux</i> .....	3
<i>Perspectives</i> .....	3
<i>Conclusion</i> .....	4

## BILAN DU COMITÉ FÉDÉRAL SUR LA PRÉCARITÉ

Pour le mandat 2000-2003, le comité était composé de :

Jacqueline Gagnon, CEGEP (A2000)  
Claudie Gagné, UNIVERSITÉ (A2000)  
Jean-Noël Grenier, CEGEP (H2001)  
Louise Bérubé, UNIVERSITÉ (2000-2003)  
Jean-Claude Labonté, PRIVÉ (2000-2003)  
Gilles Perron, CEGEP (2001-2003)  
François Cyr, comité exécutif, responsable du comité fédéral sur la précarité)

Au cours des années 2000-2003, la pertinence du *comité fédéral sur la précarité* a été illustrée par la grande précarité de ses membres : élues au congrès de mai 2000, Claudie Gagné et Jacqueline Gagnon ont été remplacées par Louise Bérubé et Jean-Noël Grenier à la réunion du conseil fédéral de décembre 2000; ce dernier, ayant perdu son emploi, n'a même pas eu l'occasion de siéger au comité et il a été remplacé à la réunion du conseil fédéral de mai 2001 par Gilles Perron. La situation des membres du comité est donc représentative de l'instabilité même de l'emploi pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire de la FNEEQ et elle fait bien ressortir tout le travail qui reste à faire pour améliorer leur qualité de vie. Les changements fréquents à la composition du comité ont rendu difficile la concertation nécessaire à l'organisation du travail, ce qui a ralenti le comité au cours de la première année de son mandat.

## Bilan des activités

### *Projet d'agenda*

Un premier projet d'envergure a été élaboré par le comité à l'automne 2001 : la préparation d'un agenda FNEEQ, qui aurait été distribué gratuitement à tous les membres de la fédération, dans un double objectif d'information (dates importantes, assurance emploi, recours, etc.) et de sensibilisation (cas réels, statistiques, résistances syndicales, etc.). De plus, il apparaissait aux membres du comité que la publication d'un tel agenda serait certainement de nature à renforcer le sentiment d'appartenance à la FNEEQ, en offrant l'occasion à ses membres d'avoir un contact quotidien avec leur organisation syndicale. Cet agenda, axé dans une première année sur la précarité, pourrait ensuite être refait à chaque année et servir de vitrine à d'autres comités de la fédération, et ainsi devenir un outil de mobilisation autour de grands dossiers. Le travail de conception, de la forme aussi bien que du contenu, était assez avancé, mais le comité a mis le projet sur la glace, étant donné que le montant nécessaire à sa réalisation n'avait pas été prévu au budget du dernier congrès.

### *COCAL V*

Du 4 au 6 octobre 2002, s'est tenue à Montréal, la cinquième rencontre du COCAL (Coalition of Contingent Academic Labour). L'événement était organisé conjointement par la FNEEQ (en particulier, Marie Blais, du regroupement université), l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Concordia, qui en était l'hôte à l'Université Concordia conjointement avec la FNEEQ. Les membres du *comité fédéral sur la précarité*, ainsi que le responsable dudit comité, ont participé activement à l'événement à titre de personnes-ressources et d'intervenants dans des ateliers spécifiques. La présence importante de la FNEEQ au COCAL V lui a permis de se positionner clairement comme un interlocuteur incontournable dans la défense des droits des enseignantes et des enseignants à statut précaire, et ce, à l'échelle nord-américaine. Le comité a pu constater, durant le colloque, toute l'importance de partager les expériences vécues par nos collègues canadiens, américains ou mexicains, dans une perspective d'amélioration des conditions de travail de nos membres qui vivent la précarité au quotidien. On a pu constater, qu'à l'échelle nord-américaine, les personnes chargées de cours de la FNEEQ ont fait des gains importants; par contre, on a pu aussi voir qu'en ce qui concerne l'accès à une certaine forme de permanence, les États-Unis ont une longue avance au chapitre du « tenure track ». En plus de la circulation d'informations, la rencontre du

COCAL V a permis aux participantes et aux participants d'envisager de façon concrète la tenue d'actions communes (par exemple, une semaine de la précarité nord-américaine).

## Formation sur l'assurance emploi et les droits parentaux

Le comité a pris en charge, conjointement avec la vice-présidente responsable à la formation au comité exécutif, une formation sur l'assurance emploi, tenue en mars 2003. Plusieurs rencontres préparatoires en présence de la responsable de la formation, dont deux rencontres avec maître Jean-Guy Ouellet et maître Isabelle Lacas, formateurs attirés, ont permis au comité de préciser le contenu et la structure de la formation. Une trentaine de participantes et participants ont eu l'occasion de mieux saisir les rouages complexes de la Loi sur l'assurance emploi, et ils sont repartis mieux armés pour assister les enseignantes et les enseignants qui doivent avoir recours à l'assurance emploi entre d'éventuels contrats.

## Perspectives

Le comité, durant son prochain mandat, souhaite mener à terme le projet d'agenda qu'il avait mis de l'avant au cours du mandat qui vient de se terminer. Dans le cas où des considérations financières ne permettraient pas sa réalisation, le comité pourrait utiliser les informations recueillies pour la préparation d'un document-outil pertinent.

Le *comité fédéral sur la précarité* entend également être le maître d'œuvre, en collaboration avec les trois regroupements, de la présence et de la participation de la FNEEQ au COCAL VI, qui se tiendra à Chicago en 2004. Le bilan positif de notre participation active au COCAL V nous amène à considérer que la fédération doit continuer à jouer un rôle important au sein de cette coalition, dans le meilleur intérêt de nos membres.

Le comité sera également intéressé activement aux dossiers précarité courants des trois regroupements. Il fera un suivi attentif de la négociation dans les cégeps, ainsi que des négociations diverses qui auront cours dans les institutions auxquelles appartiennent les syndicats des chargées et chargés de cours ou des écoles privées. Le renouvellement du personnel qui s'amorce dans l'ensemble des syndicats de la FNEEQ devrait nous amener à une réflexion sur la place que doit nécessairement occuper la vie syndicale dans l'exercice de la profession enseignante.

## Conclusion

La précarité est une réalité pour un très grand nombre de membres de la FNEEQ. Il nous apparaît important que le comité poursuive son travail dans la perspective qui a été la sienne au cours des derniers mandats, afin d'alimenter les diverses instances de notre fédération dans leur réflexion sur les actions qui pourraient améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les enseignantes et les enseignants concernés. Dans ce contexte, le comité peut jouer un rôle significatif, notamment pour faciliter l'intégration des enseignantes et des enseignants précaires à la vie syndicale, tant locale que fédérale.

En ce sens, une orientation nous semble particulièrement porteuse : lier les travaux du comité précarité avec le vaste chantier de réflexion sur les conditions d'exercice de la vie syndicale.